



Accueil

Belgique

GUILLEMOLES Alain, le 12/11/1997 à 00:00



réservé aux abonnés



Lecture en 1 min.



Tout a commencé par une fusillade. Vendredi soir, dans une rue proche de la gare du Midi, à Bruxelles, la gendarmerie belge ouvre le feu à 15 reprises sur le véhicule de Saïd Charki, 24 ans, lorsque celui-ci tente de fuir une arrestation. Selon les gendarmes, Charki aurait foncé sur eux. Le revendeur de drogue présumé est tué sur le coup. Aussitôt connue, la nouvelle déclenche une manifestation spontanée : quelques centaines de jeunes jettent des pierres sur les forces de l'ordre et détruisent systématiquement Abribus, vitrines et véhicules.

Les incidents violents se reproduisent samedi soir, puis dimanche, dans les quartiers populaires de Schaerbeek et Anderlecht, à forte densité immigrée. Des groupes très mobiles s'attaquent aux policiers, voire à des véhicules de pompiers attirés par une fausse alerte à l'incendie d'un immeuble de bureaux. Ils scandent des slogans tels que « Mort aux flics » et « Justice pour Saïd ». Ils brisent des vitrines et incendient quelques voitures avant de disparaître. Plus de 170 personnes ont été arrêtées.

Des émeutes semblables s'étaient déjà produites à Bruxelles, dans les quartiers de Saint-Gilles et de Forest, en 1991 et 1995. Les jeunes ont eu « un élan de solidarité », analyse Azzedine Lahmiri, travailleur social, dans le quotidien belge Le Soir. « Ils ont entre 17 et 20 ans, une mauvaise scolarité, une situation familiale difficile et ils ne se voient aucun avenir. »



gendarmes étaient en situation de légitime défense. Selon les premiers témoignages, il semble en effet que Saïd Charki tentait de fuir, mais ne s'est pas conduit de façon « menaçante », ce qui aurait autorisé les gendarmes à user de leur arme. Il reste que Saïd Charki pourra difficilement passer pour un modèle de bonne conduite. Quelque 50 grammes d'héroïne ont été trouvés sur lui et il était déjà l'objet d'une procédure à propos d'une affaire de drogue. Ces violences mettent à nouveau l'accent sur le désarroi régnant au sein de la jeunesse des quartiers populaires de la capitale belge.

Alain GUILLEMOLES

EMEUTE

le 20/02/2023

L'essentiel ce soir

La sélection de la rédaction, trois fois par jour

Cx Mgr Pierre d'Ornellas : « Provoquer la mort n'a rien à voir avec le soin »



Cx Réchauffement climatique : l'improbable canicule d'hiver, après la sécheresse de l'été dernier



Cx « Ma guerre » : récit d'un écrivain ukrainien devenu soldat



Vaccination obligatoire des soignants : dix-huit mois de bras de fer entre gouvernement et récalcitrants



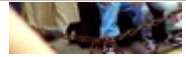
Plus d'articles

**Dans ce dossier**

Émeute : le dossier de La Croix



Manifestations contre la vie chère en Sierra Leone : deux policiers tués, couvre-feu instauré



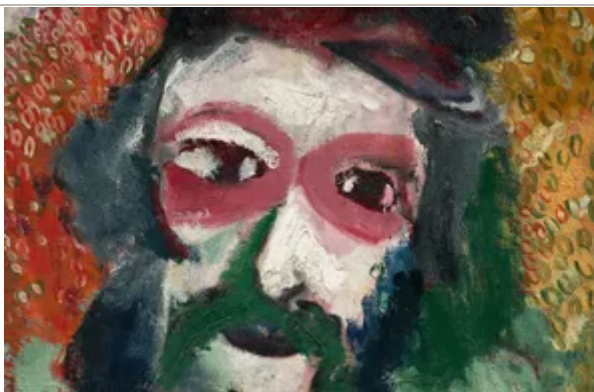
Hausse des prix : le temps presse pour éviter le retour des émeutes de la faim



Violences en Seine-Saint-Denis : le policier auteur du tir mortel sur un habitant placé en garde à vue



[Voir plus d'articles](#)



1. Un tableau de Chagall, volé par les nazis, exposé par le Musée juif de New York
2. Grève du 16 février 2023 : SNCF, RATP, écoles... Des perturbations limitées
3. Séisme : comment le Japon est devenu le leader mondial des constructions parasismiques
4. Séisme en Turquie et en Syrie : les images de l'impact de la tectonique des plaques
5. Chauffage : retour à la normale pour la filière des granulés de bois

La Croix NUMÉRIQUE ESSENTIEL



1€ le 1er mois
puis 11,90 €/mois
SANS ENGAGEMENT

Je m'abonne

**TOUS LES ARTICLES SUR LE SITE
ET L'APPLICATION**

+ Le journal papier et l'Hebdo en version numérique



À la Une	+
L'actu à ne pas manquer	+
Nous contacter	+
Nos services	+
L'écosystème de La Croix	+
Les sites du groupe Bayard	+

[Politique de confidentialité](#) - [Gestion des cookies](#) - [Mentions légales](#) - [CGU](#) - [Sitemap](#) - [Classement Tour de France 2022](#) - [Résultats élection présidentielle 2022](#) - [Résultats élections législatives 2022](#) - [Résultats élections régionales 2021](#) - [Résultats élections départementales 2021](#)

© 2023 - Bayard - Tous droits réservés - @la-croix.com est un site de la Croix Network

